

Activités génératrices de revenus/ Partenariat BGD-FNAS

25 projets vont recevoir 103 millions de francs

MSM
Libreville/Gabon

LE Fonds national d'aide sociale (FNAS) et la Banque gabonaise de développement (BGD) ont lancé, le lundi 28 décembre, les opérations de mise en place des premiers financements concernant 25 dossiers de projets approuvés par la Commission d'attribution des financements des Activités génératrices de revenus (AGR).

Après le lancement officiel du partenariat financier entre le FNAS et la BGD, le 9 novembre 2015, suivi du démarrage des activi-

tés de la Commission d'attribution des financements des AGR le 17 novembre, cette action marque une étape supplémentaire dans la mise en œuvre, par le gouvernement, de la Stratégie d'investissement humain du Gabon de lutte contre la pauvreté et la précarité.

Au cours de cette cérémonie, qui s'est déroulée en présence d'une première vague de promoteurs et de représentants d'associations et de coopératives, il a été procédé à la signature des conventions quadripartites de financement et des conventions de prêts de sept (7) projets qui seront développés



Photo : DR

Les premiers bénéficiaires signent les conventions de financements avec la BGD et le FNAS.

dans la province de l'Estuaire, soit cinq (5) d'intensification agricole, un (1) de pêche artisanale et un (1) dans la petite transformation. L'autre acte de cette manifesta-

tion a été l'ouverture des comptes des promoteurs desdits projets.

Ainsi, dans les prochains jours, le FNAS et la BGD mettront à la disposition de ces promoteurs de 25

projets, qui touchent 65 bénéficiaires directs économiquement faibles, une enveloppe globale de 102,9 millions de francs.

«*Concrètement, la convention prévoit un montant maximum de microcrédit de 3,5 millions de francs pour une durée maximum de 24 mois, pour un taux d'intérêt de 8% annuel hors taxe. Un plan d'affaires serait également un plus. Ce n'est pas une exigence, mais pour ceux qui sont incapables d'en faire un, nous les accompagnerons*», a expliqué Gustave Edzima Zogo, le directeur des projets et du suivi-évaluation du FNAS.

Brèves

Entrepreneuriat/ L'APJA primée à Brazzaville

A l'occasion du Forum des trophées d'excellence des entreprises congolaises organisé dernièrement à Brazzaville, le Secrétaire général adjoint de l'Apja et gérant de la société GBI Plus, Gafar Maturin Igue a reçu, au Congo, le prix du «Meilleur intervenant étranger». Au Congo, l'Apja a présenté ses actions pour la mise en place d'un incubateur d'entreprises, la promotion de l'esprit entrepreneurial au sein de la jeunesse et les formations dispensées dans différents établissements de la place.

Poids lourds/ Début des opérations de pesage le 3 janvier

Conformément à l'annonce du conseil des ministres du 22 décembre dernier, le ministère des Infrastructures a informé les usagers des axes routiers Lalara-Makokou et Lalara-Ndjolé de la mise en service des stations de pesage. Le lancement de l'opération est annoncé pour le 3 janvier 2016 et concerne essentiellement les poids lourds. Les premières stations devraient être installées au PK12 de Lalara, en direction de Makokou et au PK7, avant la ville de Ndjolé.

Fermeture de la décharge de Mindoubé pour fin 2016

A l'issue d'une visite effectuée le 22 décembre dernier à la décharge publique de Mindoubé, le ministre de l'Intérieur, Pacôme Moubelet Boubeya, a annoncé la fermeture de ce site à ciel ouvert pour fin 2016. Il sera remplacé par un centre d'enfouissement des déchets situé au PK 27. «La décharge sera fermée de façon imminente au profit d'un nouveau centre d'enfouissement des déchets au PK 27, dans la périphérie de Libreville», a annoncé le membre du gouvernement. Selon les responsables de l'hygiène publique, ce projet permettra de faire passer le Gabon de la gestion d'une décharge à ciel ouvert à une gestion parcimonieuse et industrielle qui offrira des emplois à travers les nouveaux métiers liés à la valorisation des ordures.

Rassemblements par MSM

Système d'information sur les marchés (SIM)/IGAD

La question du foncier au centre du développement de l'activité maraîchère

MZM
Libreville/Gabon

L'INSTITUT gabonais d'appui au développement (IGAD) a procédé, mardi dernier à son siège de Libreville, à la restitution des résultats du Système d'information sur les marchés (SIM). Sous la conduite du responsable de l'appui à la structuration professionnelle, Germain Edou Edou, et la supervision du directeur général de l'Igad, Pascal Pommarel, une synthèse des résultats du SIM en 2014 à Libreville a été dressée, ainsi que dans les chefs-lieux des provinces dans lesquels le dispositif était en activité au cours de ladite année. En effet, ce système vise à appuyer la structuration des professionnels agricoles par la mise à disposition d'informations de marché. «*Ces informations sont capitales pour nous dans le cadre du Prodiag, car nous faisons de l'appui aux producteurs. Pour bien les appuyer, nous avons aussi besoin des informations en aval, car les productions visent l'objectif de répondre à la demande des marchés*», a



Photo : MZM

Quelques produits gabonais issus de l'agriculture maraîchère

indiqué Germain Edou Edou.

Avant d'ajouter : «*Il devient plus qu'important de cerner cette demande, comprendre le fonctionnement des marchés, mais aussi de cerner les prix et leur variation au cours de l'année, en raison des effets de saisonnalité. En somme, c'est ainsi qu'on arrive à aiguïser au mieux le conseil que nous portons à l'endroit des producteurs, qui ont besoin d'être encadrés sur ces aspects*».

Au-delà de la nécessité du SIM comme moyen de mesure d'impact sur le marché des opérations d'appui dans les zones cibles, ce système, susceptible d'orienter la prise de décision, pose la question du

foncier au centre du développement de l'activité maraîchère dans les ceintures péri-urbaines.

«*Nous avons indiqué qu'au niveau de la production maraîchère, qui est par essence une production qui se fait dans les centres péri-urbains, l'un des déterminants majeurs repose sur l'insécurité foncière. Car, dans la ceinture péri-urbaine de Libreville, pour que les maraîchers puissent accéder à la terre, c'est tout un problème. Et quand ils y ont accès, pour qu'ils puissent réaliser des productions en continu et de façon aisée toute l'année, il faut, à un moment donné, développer certains investissements dont la construction des abris. Or, ils ne peuvent pas*



Photo : MZM

Le siège social de l'Institut gabonais d'appui au développement (IGAD).



Photo : MZM

Germain Edou Edou, responsable de l'Appui à la structuration professionnelle lors de l'exposé sur les résultats du système d'information sur les marchés.

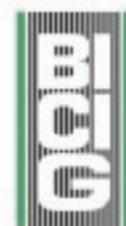
construire des abris sur un terrain dont ils ne sont pas propriétaires», a relevé M. Edou Edou.

Les activités du SIM ont démarré en 2005, dans le

cadre de la mise en œuvre du projet d'Appui et de développement de l'agriculture périurbaine (PADAP), conduit par l'Igad entre 2005 et 2009.



La Direction Générale et l'ensemble du Personnel vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année 2016.



Avançons ensemble